

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 septembre 2025

Adoption d'une feuille de route entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour promouvoir la création et les savoir-faire français à l'international.

A l'occasion du lancement de la Paris Design Week ce mercredi 3 septembre 2025, et en présence de Rachida DATI, ministre de la Culture, et de représentants du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, une convention a été signée entre le ministère de la Culture, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Institut français et les Manufactures nationales – Sèvres et Mobilier national. Elle vise à promouvoir les métiers d'art français à l'international en définissant une feuille de route commune afin de consolider et d'amplifier la visibilité des créateurs français sur la scène mondiale.

Cette coopération se traduit désormais par la mise en place de 4 actions prioritaires :

1/ Le renforcement des programmes de résidences Métiers d'art en France et à l'étranger

Les Manufactures nationales – Sèvres & Mobilier national, en lien avec l'Institut français et le réseau diplomatique et culturel, accueilleront des créateurs internationaux au sein de leurs huit sites en région, partout en France. Des manufactures de Savonnerie de Lodève (Hérault) à l'Atelier de restauration de tapisseries d'Aubusson (Creuse), ces résidences doivent permettre aux créateurs internationaux de découvrir les ateliers, de développer leurs projets de création et d'échanger avec les artisans, sur les territoires.

Les Manufactures nationales continueront par ailleurs à soutenir le déploiement de résidences à l'étranger, en appui au réseau des villas de la France à l'étranger ainsi que par le biais des programmes de coopération autour des métiers d'art et du design. Plusieurs résidences auront lieu dès l'automne 2025 avec le Japon, les Emirats Arabes Unis, la Chine, l'Arabie Saoudite, l'Afrique du Sud, le Qatar et le Danemark.

Cette politique s'inscrit dans la stratégie renouvelée du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en matière de résidence. Avec plus de 50 programmes de résidence à l'étranger, son réseau culturel soutient la création artistique française à l'étranger. Les résidences, au cœur des ambassades et Instituts français, valorisent notre création et favorisent de nombreux partenariats avec les scènes artistiques locales.

2/ Une présence accrue des professionnels du secteur et des Manufactures nationales dans les grands rendez-vous prescripteurs

De Milan à Cologne, en passant par Miami, Maastricht, Dakar ou Tokyo, les Manufactures nationales renforceront leur présence sur les foires et les salons internationaux pour y présenter leurs dernières créations et promouvoir les savoir-faire et créateurs français, en partenariat avec Business France.

A l'image du programme *OuiDesign!* à New York, des programmes d'accélération professionnelles à destination des artisans d'art seront développés. Un nouveau centré sur l'innovation dans les métiers d'art sera lancé à l'automne 2026 à Los Angeles, fruit d'un partenariat avec la Villa Albertine et le Laboratoire des Pratiques durables des Manufactures nationales.

Un guide pratique à destination des designers et artisans de la scène française sera publié pour les aider à développer une activité créative et économique aux États-Unis.

Au cœur de la stratégie de diplomatie culturelle du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, l'accompagnement à l'export des industries culturelles et créatives française permet chaque année de soutenir des centaines d'entrepreneurs culturels, et contribue ainsi tant à la diffusion de la création française qu'à la création de valeur pour les artistes et artisans nationaux.

3/ Une diffusion internationale renforcée des collections des Manufactures nationales

De nouvelles expositions conçues par le Mobilier national et les musées des Manufactures nationales ont vocation à s'exporter à l'international grâce au soutien du réseau diplomatique et culturel. Cette itinérance permet non seulement de valoriser les collections et les savoir-faire français, mais aussi de créer des opportunités de rencontres avec des acteurs économiques du secteur. Ces expositions deviennent ainsi de véritables vitrines patrimoniales et culturelles, contribuant au rayonnement des métiers d'art français à travers le monde.

Deux expositions sont notamment en cours de préparation : *Ce qui se trame – Histoires tissées entre l'Inde et la France* présentée à la Galerie des Gobelins fin 2025 et l'exposition *Historias Entretejidas, France-Mexique* pour 2026.

4/ La valorisation des ambassades et consulats français comme véritables vitrines des savoir-faire français.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est le gardien d'un patrimoine immobilier et mobilier exceptionnel, reflet du rayonnement de la France dans le monde. Pour mettre en valeur les métiers d'art et le design français, il souhaite renforcer ses collaborations avec les Manufactures nationales - Sèvres & Mobilier national, notamment dans l'aménagement et la valorisation de ses espaces diplomatiques. Dans ce cadre, de nouvelles œuvres seront créées et des appels à projets lancés à l'occasion de grands projets d'aménagement des ambassades et consulats. Ces initiatives mobilisent le savoir-faire des ateliers et artisans français et transforment les espaces diplomatiques en véritables vitrines de l'excellence française, accessible aux visiteurs étrangers et aux partenaires des ambassades. Elles contribuent directement à valoriser le savoir-faire français et valoriser la création nationale, contribuant au rayonnement de notre pays. Elles s'accompagnent également de programmes de dépôt et de restauration des collections existantes, garantissant que chaque intervention contribue au rayonnement des métiers d'art français dans le monde.

Rachida DATI, ministre de la Culture, déclare : « Avec plus de 280 métiers recensés, les métiers d'art incarnent l'excellence française et contribuent à la vitalité de nombreux territoires. Porteurs d'une identité culturelle forte, ils participent aussi au rayonnement économique de la France à l'étranger. À travers cette dynamique collective, le ministère de la Culture, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Institut français et les Manufactures nationales – Sèvres & Mobilier

national affirment leur volonté de faire rayonner les métiers d'art et les arts décoratifs français comme leviers culturels, économiques et diplomatiques de premier plan. »

Jean-Noël BARROT, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères déclare : « *Les métiers d'art sont un trésor national, que les touristes étrangers découvrent notamment à l'occasion de leurs visites des grands monuments de notre patrimoine. Ils constituent une filière d'excellence, riche en emplois et en talents. La feuille de route que nous signons aujourd'hui va les soutenir pour être les plus visibles possibles sur les grands salons internationaux tout en favorisant l'accueil de créateurs étrangers en France. La filière pourra compter sur la pleine mobilisation du réseau diplomatique, dans les ambassades, les consulats et les instituts français. »*

Contact presse
Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr